



Québec¹ – prix des polices pour résidences^{2,3}

	Maison		Copropriété divise	
	200 000,00 \$ et moins	200 000,01 \$ à 500 000,00 \$	200 000,00 \$ et moins	200 000,01 \$ à 500 000,00 \$
Assurance-achat ⁴	293,49 \$	331,64 \$	249,89 \$	266,24 \$
Assurance-hypothèque (Refinancement) ⁵	198,53 \$	198,53 \$	198,53 \$	198,53 \$

- Cette charte des prix présente les prix pour les polices d'assurance TitrePLUS^{MD} lors de l'achat ou du refinancement d'une nouvelle maison ou d'une maison en revente pour les différentes propriétés résidentielles suivantes : propriété comprenant jusqu'à quatre logements séparés, résidence secondaire, maison de type cottage et résidence récréative, terrain vacant⁶ ou copropriété divise.
- La police assurance-achat offre une garantie pour les acheteurs et le prêteur hypothécaire, lorsque le notaire représente les deux parties.
- La police assurance-hypothèque (refinancement) offre une garantie pour le prêteur hypothécaire seulement.
- Les primes s'appliquent aux demandes de polices commencées le ou après le 1^{er} juillet 2010.
- Pour les polices émises le ou après le 1^{er} juillet 2010, les taxes sur les frais de traitement seront calculées en fonction des règles de la province dans laquelle le bureau du notaire se situe.
- Les prix sont sujets à changement, sans avis préalable.

¹ Au Québec, contactez HUB International Québec Limitée au 1-800-561-2137 ou 514-284-8086.

² Les montants énoncés incluent les frais de traitement et les taxes applicables, une ventilation des prix est disponible sur demande ; certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les frais de traitement et les taxes reliées sont perçus par Assurance LAWPRO^{MD7} à titre d'agent au nom de LawyerDoneDeal Corp.

³ Veuillez référer à la police pour plus de détails, incluant les termes et conditions actuels. La police TitrePLUS est souscrite par Assurance LAWPRO. Les polices TitrePLUS émises pour des propriétés situées au Québec n'incluent pas la garantie aux services juridiques.

⁴ La prime d'assurance est calculée en fonction du prix d'achat ; pour les transactions de plus de 500 000 \$, d'un maximum de 5 millions, ajouter à la prime d'assurance 1,00 \$ additionnel par tranche de 1 000 \$, plus les taxes applicables.

⁵ La prime d'assurance est calculée en fonction du capital de l'hypothèque ; pour les transactions de plus de 500 000 \$, d'un maximum de 5 millions, ajouter à la prime d'assurance 1,00 \$ additionnel par tranche de 1 000 \$, plus les taxes applicables.

⁶ Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

⁷ Assurance LAWPRO est un nom enregistré et employé au Québec par Lawyers' Professional Indemnity Company.